

Paudex, le 14 décembre 2018

## USPI INFO n° 19/2018

### Politique : Campagne contre l'initiative contre le mitage

**Le 10 février 2019, nous serons appelés à voter sur l'initiative populaire fédérale « Stopper le mitage – pour un développement durable du milieu bâti (initiative contre le mitage) ». L'USPI Suisse rejette cette initiative qui est nuisible et superflue. L'USPI Suisse participe activement à la campagne contre cette initiative et fait appel à votre soutien.**

Nous serons appelés à voter le 10 février 2019 sur l'initiative populaire « Stopper le mitage – pour un développement durable du milieu bâti (initiative contre le mitage) ». Cette initiative a pour objectif que les zones à bâtir cessent d'augmenter en Suisse, sans limite de temps. Elle prévoit notamment que la création de nouvelles zones à bâtir ne serait admise que si une surface d'une taille au moins équivalente et d'une valeur de rendement agricole comparable était déclassée de la zone à bâtir.

Le Conseil fédéral et les Chambres fédérales recommandent au peuple et aux cantons le rejet de cette initiative, sans contre-projet.

En effet, la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) actuelle freine déjà suffisamment le mitage du territoire. Elle prévoit que les zones à bâtir ne doivent pas excéder les besoins prévisibles pour les quinze prochaines années, ce qui conduit à un grand nombre de déclassement de parcelles à bâtir. En outre, de nouveaux terrains ne peuvent être classés en zone à bâtir que moyennant le respect de strictes conditions.

Cette initiative tient trop peu compte de l'évolution démographique et du développement économique, ainsi que de la diversité des contextes cantonaux et régionaux. En effet, certaines régions pourraient être exposées au risque de rareté du terrain à bâtir et aux conséquences négatives y relatives (hausse des prix de l'immobilier résidentiel, industriel, artisanal, etc.). En outre, le mitage risquerait, dans certaines régions, d'être accentué plutôt que stoppé si l'activité de construction se déplaçait vers des zones à bâtir inadéquates sous l'effet du gel des zones à bâtir.

Par conséquent, l'USPI Suisse rejette cette initiative et vous invite :

- à commander auprès de son secrétariat ([sburnand@centrepatronal.ch](mailto:sburnand@centrepatronal.ch), tél. 058 796 33 64) des flyers de campagne afin que vous puissiez les diffuser ;
- à liker et faire liker la page facebook de la campagne ([www.facebook.com/InitiativeExtremeNON](https://www.facebook.com/InitiativeExtremeNON)) ainsi qu'à retweeter les tweets de campagne (compte twitter : [@Init\\_MitageNON](https://twitter.com/Init_MitageNON)). D'autres documents utiles tels que l'argumentaire se trouvent sur le site internet de campagne [www.initiative-extreme-mitage-non.ch](http://www.initiative-extreme-mitage-non.ch).

**UNION SUISSE DES PROFESSIONNELS  
DE L'IMMOBILIER**

Le secrétaire



Frédéric Dovat